



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS ET DES DÉCISIONS

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-
DU-RHÔNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 avril 2024

Arrondissement d'Aix-en-Provence

DÉLIBÉRATION N° 2024-034-DELIB-7-5

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à dix-huit heures quarante-cinq

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet : Demande de subvention auprès du Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif d'aide aux travaux de proximité / Installation de 4 Points d'Eau Incendie et réfection du chemin de l'Infernet, de l'impasse de la fondrière, du chemin de l'Oratoire et du chemin des Ribas / dossier AC 24447

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le rapporteur expose qu'il convient d'équiper de nouveaux secteurs urbanisés de la commune en point d'eau incendie (PEI) pour leur défensabilité face au risque incendie, selon la recommandation des services de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du futur PPRIF.

3 PEI devront être installés sur le réseau d'eau de la REPA :

- **Délaissé RD 10**
- **Chemin des savoyards**
- **Chemin de Garenne**

1 PEI devra être installé sur le réseau d'eau de la SCP à **l'impasse de l'Hermitage**.

Par ailleurs, des travaux de réfection de voies communales sont à prévoir en 2024. Ce programme de travaux concerne les voies suivantes :

- Chemin de l'Infernet
- Impasse de la Fondrière
- Chemin de l'Oratoire
- Chemin des Ribas

PROJET	ENTREPRISE	MONTANT HT
Installation de 3 PEI (délaissé RD 10 + Ch. des Savoyards + Ch. de Garenne)	CDA	8 887,44 €
raccordement des 3 PEI	REPA	9 283,67 €
Installation d'1 PEI (chemin de l'Ermitage)	SCP	6 260,00 €
Travaux - réfection chemin de l'infernet	EUROVIA	12 514,00 €
Maitrise d'œuvre - réfection chemin de l'infernet	PRIMA	520,38 €
Travaux - réfection impasse de la fondrière	EUROVIA	23 571,70 €
Maitrise d'œuvre - réfection impasse de la fondrière	PRIMA	980,58 €
Travaux - réfection chemin de l'oratoire	EUROVIA	3 903,00 €
Maitrise d'œuvre - réfection chemin de l'oratoire	PRIMA	162,36 €
Travaux - réfection chemin des ribas	EUROVIA	19 807,75 €
Maitrise d'œuvre - réfection chemin des ribas	PRIMA	824,00 €
TOTAL		86 714,88 €

Le coût de l'opération est estimé à 86 715 € HT

Le plan de financement serait le suivant :

Département (69%)	59 500 €
Autofinancement (31%)	27 215 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par :

voix pour
voix contre
abstention(s)

SOLLICITE l'aide du département dans le cadre des travaux de proximité pour les aménagements décrits ci-dessus, soit la somme de 59 500 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

PROJET